



cdg 62

Commission consultative paritaire

Saisine à l'initiative de l'agent

Références juridiques :

- Loi n° 83-634 du 13.07.1983 – art. 22
- Décret n° 84-594 du 12 .07.1984 - art 2 et 2-1
- Décret n° 2007-1845 du 26.12.2007
- Décret n° 2016-1858 du 23.12.2016 – art. 20

Refus d'une action de formation

2^{ème} refus d'une action de formation non obligatoire

Refus d'utilisation du compte personnel de formation (CPF)

Rejet d'une demande de congé pour formation syndicale (information)

Agent contractuel

Nom et prénom : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse mail : _____

Catégorie hiérarchique : A B C Cadre d'emplois : _____

Fonction : _____ Service : _____

Collectivité / établissement public

Nom : _____

Contrat

Date de début du contrat : _____ Durée du contrat : _____

Date du renouvellement de contrat (éventuellement) : _____

Durée hebdomadaire : _____ par semaine

Formation

Date de début de la formation souhaitée : _____

Organisme formateur : _____

Intitulé de la formation : _____

Formation

Observations de l'agent sur le refus :

Fait à _____ le _____ Signature de l'agent

Pièces à joindre :

- Contrat en cours
- Copie du courrier du 1^{er} refus
- Demande écrite de l'agent à l'autorité territoriale
- Rapport détaillé de l'autorité territoriale sur les motifs du refus